Négociation Annuelle Obligatoire Locale 2024 à SRA

Dans la continuité du mouvement de grève très suivi, les 4 syndicats (SNECA, CFDT, CFTC, CGT) ont décidé de rester unis pour continuer d'agir ensemble lors de la NAO locale anticipée.
Lors de la 1 ère séance de négociation, le 12/01/2024, les 4 organisations syndicales ont proposé en intersyndicale à la DG de négocier sur 4 thématiques principales.

Les OS ont fait ces propositions en responsabilité afin qu'un accord puisse être trouvé :

- *Négociation de l'enveloppe RCI et de ses modalités*
- *Augmentation de la participation employeur pour la complémentaire santé*
- *Augmentation de la participation employeur sur les tickets restaurant et restaurant d'entreprise*
- *Application des mesures NAO au 1er janvier 2024 (au lieu de juillet)*

Les 4 OS sont d'accord pour ajouter les 2 sujets suivants proposés par la Direction

- *Mobilité douce*
- *Revalorisation de la REC*

L'ensemble des Organisations Syndicales souhaite que cette NAO 2024 locale soit une réussite tout autant qu'au niveau national afin de soutenir le pouvoir d'achat des salariés.
Nous vous tiendrons informés de l'avancée de la négociation.